



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **21**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 6 février 2018

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Marie-Claude BLIN, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h56**

Secrétaire : **Magalie PIAT**

CULTURE

DL.18.011 - Projet de convention portant sur un festival intercommunal culturel « Festiv'Elles » saison 2017-2018, réunissant les huit communes de FLEURY LES AUBRAIS, INGRE, LA CHAPELLE SAINT MESMIN, ORMES, SAINT JEAN DE LA RUELE, SARAN, ORLEANS et SAINT JEAN DE BRAYE.

Evelyne CAU expose :

La présente convention a pour but de fixer les modalités générales, techniques et financières du partenariat culturel des huit communes associées.

Après présentation en commission culture/sport du 30 janvier 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis afin :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 16 février 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 13 février 2018

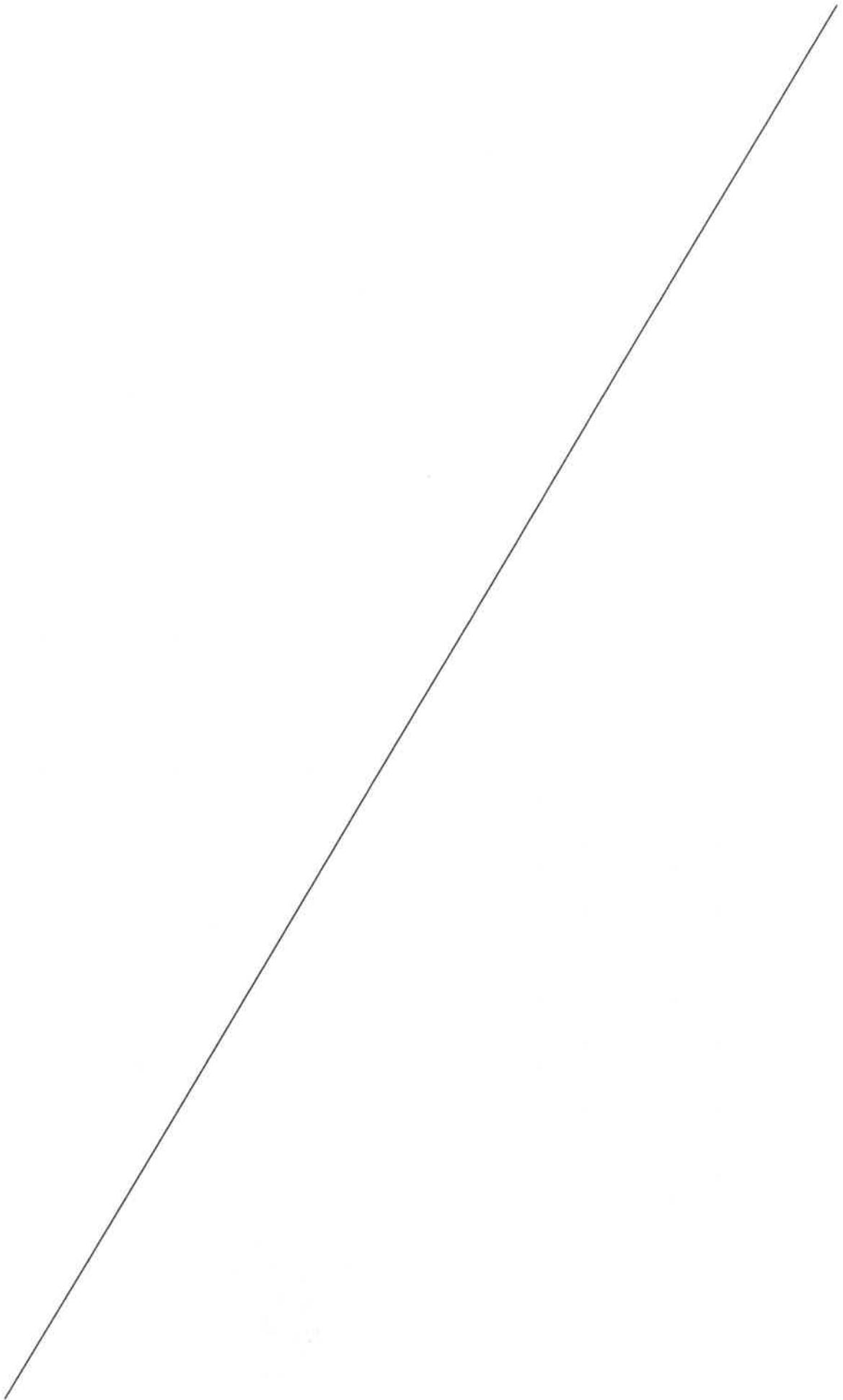
Publication le : 13 février 2018

Notification le : 13 février 2018.



Le Maire

Christian DUMAS.



Acte à classer

DL-18-011

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-02-19T13-43-46.00 (MI209688180)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180213-DL-18-011-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Projet de convention portant sur un festival intercommunal culturel "Festiv'Elles" saison 2017-2018, réunissant les huit communes de fleury les aubrais, ingré, la chapelle st mesmin, ormes, st jean de la ruelle, saran, Orléans et st jean de braye

Date de décision : 13/02/2018**Nature de l'acte :** Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte :

DL.18.011-CULT-projet de convention portant sur un festival intercommunal culturel festivalles saison 2017-2018 reunissant 8 communes.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes : annexe 10 - CONVENTION FESTIV'ELLES 2018.PDF 31_DP - Documents
Type PJ : pré-contractuels

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/02/18 à 13:43

Par RICHARD Aurélie**Transmis**

Date 19/02/18 à 13:43

Par RICHARD Aurélie**Accusé de réception**

Date 19/02/18 à 14:04